



Déclassifié¹

AS/Soc (2019) PV 05add

5 septembre 2019

Fsocpv05add_2019

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

Echange de vues sur « Lutter contre la violence sexuelle à l'égard des enfants : renforcer l'action et la coopération en Europe », tenu à Strasbourg, le mercredi 26 juin 2019, de 14h à 15h30

La commission a tenu un échange de vues, sous la présidence de **M. Luís Leite Ramos, premier vice-président**, et après de **Mme Carina Olhsson, deuxième vice-présidente**, avec la participation de :

- ✓ Mme Gioia Scappucci, Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote (Comité des parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels)
- ✓ Mme Tineke Sonck, Co-fondatrice de la fondation belge des voix dans le sport

Le Président souhaite la bienvenue aux orateurs invités et les présente avant de donner la parole à Baroness Massey pour son introduction. Malheureusement, Mme Maud de Boer-Buquicchio, Rapporteur spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, qui a été invitée à participer à cet échange de vues, a dû annuler sa participation compte-tenu des changements dans l'ordre du jour de la session.

Baroness Massey présente sa note introductive révisée. La prévention est l'outil clé pour remédier à la violence sexuelle à l'égard des enfants. Les survivants ont besoin de recevoir une compensation appropriée. Ils ont été confrontés à un stress énorme, qui quelquefois mène au suicide. Dans les relations entre adultes et enfants, il y a une répartition inégale des pouvoirs. La violence sexuelle s'opère souvent au sein du cercle de confiance. Des progrès ont été faits, notamment avec l'élaboration de conventions internationales et de stratégies nationales sur ce point. Dans le cadre du Conseil de l'Europe, la Convention de Lanzarote a été adoptée, et le Programme relatif aux Droits de l'enfant prévoit un vaste éventail d'activités. Une visite d'étude en Allemagne, pays hôte, qui fait partie de la préparation du présent rapport a été très utile. L'information recueillie à l'occasion de cette visite figure en annexe de la note introductive. Le Conseil de l'Europe a organisé la campagne "Un sur cinq" afin de stopper la violence sexuelle à l'égard des enfants (l'Assemblée y a participé activement durant six années) et une campagne "Start to talk" (Donnons de la voix) est actuellement en cours. L'Assemblée a tenu une réunion à Tbilissi en octobre 2018, au cours de laquelle "Dix étapes clés pour mieux protéger les enfants contre la violence sexuelle dans le domaine du sport" ont été proposées. Un projet de rapport sur « Lutter contre la violence sexuelle à l'égard des enfants : renforcer l'action et la coopération en Europe » sera préparé pour discussion durant la partie de session d'octobre.

Mme Scappucci félicite la commission pour son travail et la participation active de ses représentants au travail du Comité de Lanzarote. Elle met l'accent sur le fait que durant la première phase de suivi dédiée à la "Protection des enfants contre les abus sexuels dans le cercle de confiance", le Comité de Lanzarote a souligné l'importance cruciale d'empêcher une re-victimisation et d'assurer une coopération de tous les intervenants lors de l'assistance aux victimes. Les rapports de suivi du Comité de Lanzarote comprennent notamment des recommandations aux Etats membres sur les mesures à prendre dans le cercle de confiance, y compris dans le domaine du sport et ceci est disponible en ligne. Les parlementaires pourraient apporter leur soutien aux actions entreprises en vue d'assurer le suivi des recommandations du Comité de Lanzarote. La deuxième phase de suivi était dédiée à « La protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies

¹Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 13 septembre 2019 à Paris.

de l'information et de la communication (TICs) ». L'un des défis importants à relever est l'envoi de textos à connotation sexuelle. Les enfants se photographient eux-mêmes et de telles images peuvent être considérées comme abusives ou comme de la « pornographie enfantine ». En juin, le Comité de Lanzarote a adopté un « Avis sur des images d'enfants suggestives ou explicites et/ou des vidéos générées, partagées et reçues par des enfants » qui spécifie dans quels cas des poursuites pénales ne sont pas requises et souligne la nécessité de mesures d'accompagnement pour les enfants. Cet avis mentionne également les cas pour lesquels les poursuites pénales devraient être utilisées en dernier ressort. Le nombre d'images sexuellement explicites est en augmentation et des enfants de plus en plus jeunes sont concernés. Selon *l'Internet Watch Foundation*, 1 image sur 4 sont produites par l'enfant lui-même. Ceci ayant souvent des conséquences néfastes. Il est important de donner la priorité à l'intérêt supérieur de l'enfant. Lorsque les enfants font ceci dans un contexte privé, de telles images ne devraient pas être considérées comme de la « pornographie enfantine » et les enfants concernés ne devraient pas faire l'objet de poursuites pénales. Les poursuites pénales devraient uniquement être mises en œuvre si de telles images sont diffusées au-delà du cercle privé et uniquement en dernier ressort. Les mesures alternatives devraient être promues. La sensibilisation aux risques devrait se faire dès le plus jeune âge. Lorsque des enfants diffusent de telles images de façon intentionnelle pour se venger (ce qui est une pratique courante), un tel comportement devrait tout d'abord être traité par le biais des mesures alternatives. L'Avis du Comité de Lanzarote est basé sur la politique et les pratiques en place dans les Etats membres. Cet avis comprend des recommandations quant aux mesures à prendre afin que la législation soit conforme à la Convention de Lanzarote.

Mme Sonck parlant de son propre vécu, a apporté un témoignage sur la violence sexuelle à l'encontre des enfants dans le domaine du sport. Le projet européen *VOICE* auquel elle a participé a, pour la première fois, au moins en Belgique, donné l'occasion aux survivants de s'exprimer. Auparavant, les histoires des survivants à la violence sexuelle dans le domaine du sport n'avaient jamais été entendues ni analysées. Les survivants ont le sentiment que leur expérience pourrait contribuer à protéger d'autres enfants. Ils ont appelé les acteurs flamands dans le domaine du sport à remédier à la violence sexuelle dans le domaine du sport. Lorsque le projet s'est achevé l'année dernière, il a été décidé de continuer ce qui avait été commencé. Car même si *VOICE* a atteint de bons résultats – en Flandres, diverses mesures politiques ont été prises après le témoignage public d'un certain nombre de victimes – il reste beaucoup à faire afin d'empêcher les abus. Ce sont les témoignages rendus publics qui ont donné lieu à un débat public et mis ce sujet en bonne place à l'ordre du jour des agendas politiques. Les informations fournies par les survivants ont contribué à sensibiliser les politiciens, les administrateurs sportifs, les entraîneurs et les parents sur ce sujet. Les survivants ont tenu à s'investir dans les domaines de la formation, de l'éducation et du conseil politique. C'est la raison pour laquelle la fondation « *Voices in sport* » a été créée. Elle a informé les décideurs politiques et les organisations sur la façon dont pouvait survenir un abus sexuel dans le domaine du sport, sur ce qui pouvait être fait en matière de prévention ou encore sur comment dépasser les obstacles pour dénoncer un abus, non seulement par les victimes mais également par les personnes ayant assisté à ce type de scène. La société, les politiciens, les décideurs, ont tous et à tous les niveaux un rôle à jouer. Les survivants sont prêts à les assister afin d'assurer que les enfants puissent pratiquer un sport dans un environnement sain.

Le Président souligne qu'il est important pour les parlementaires d'être confrontés à de tels témoignages. La vie des enfants peut être détruite car ils souffrent en silence.

Baroness Massey estime qu'il est frappant de constater que les enfants pensent souvent que ce qui arrive est acceptable, car il s'agit souvent d'un prêtre, d'un entraîneur ou d'un parent, qui commet l'abus. Cela est donc particulièrement difficile pour l'enfant de dénoncer l'abus. C'est une chose courageuse et essentielle. Baroness Massey demande si, dans la perspective du Comité de Lanzarote, les efforts nécessaires sont faits pour s'attaquer aux abus par des pairs ainsi qu'au harcèlement.

Lord Touhig, quant à lui, pense que la violence à l'encontre des enfants existe dans toutes les couches sociales. Les médias sociaux pourraient être utilisés de façon plus active pour diffuser le message selon lequel cette violence n'est pas acceptable. Il y a eu un grand débat au Royaume-Uni sur le manque d'action pour protéger les jeunes. Concernant la remarque de Mme Scappucci sur le fait que les enfants ne devraient pas être mise en cause, **Mme Hetto-Gaasch** insiste sur le fait qu'il ne faut pas perdre de vue que dans certains cas, partager des images sexuellement explicites pouvait mener au suicide. Elle a le sentiment que les enfants âgés de plus de 10 ans devraient savoir ce qu'ils font. **Ms Ohlsson** demande ce qui pourrait être fait par les parlementaires. Les recherches et les témoignages de jeunes enfants montrent que les normes sont différentes et que le sexe violent est accepté plus largement qu'auparavant. Les enfants ne savent pas qu'ils peuvent dire non. **Mr Amraoui** attire l'attention sur le fait que personne n'est à l'abri de ce type de violence. Etant donné que dans de nombreux cas, il s'agit d'une personne proche ou d'un parent qui est impliqué, ceci ne devrait pas rester tabou et la sensibilisation à ce type de phénomène est essentielle.

Mme Scappucci répond qu'effectivement beaucoup plus pourrait être fait en vue de remédier à la violence sexuelle par des pairs. Une sensibilisation est nécessaire, y compris dans les écoles, à la maison et dans la société au sens large, avec un accent mis sur les droits des enfants. L'une des conclusions de la première phase de suivi du Comité de Lanzarote est qu'il est important de s'assurer que les enfants savent que ce n'est pas acceptable, dès leur plus jeune âge. Dans aucun des pays ayant pris part à cette phase de suivi, il n'y a eu de campagne publique concernant les abus sexuels dans les familles. Toutes les parties prenantes devraient être impliquées, y compris celles du secteur privé. Les médias sociaux devraient être utilisés plus activement. Les forces de l'ordre devraient avoir la permission d'éliminer les images relatives à des abus sexuels sur les enfants. En ce qui concerne les textos à caractère sexuel, le point de départ, c'est l'échange d'images entre enfants. Le Comité de Lanzarote a fait appel à des enfants pour effectuer ce travail de suivi afin de mieux comprendre ce qui se passe. La première réponse était que c'est la façon dont les enfants s'expriment spontanément. Il était dès lors très important de les alerter sur les risques liés à de telles pratiques. **Mme Scappucci** est intervenue dans des écoles à ce sujet, et personne ne considérait que de telles images pouvaient être considérées comme étant de la « pornographie enfantine » ou que partager ces images pouvait être une infraction pénale. Il n'était pas connu non plus qu'il était très facile de pirater ces images. Les enfants ne sont pas suffisamment au courant des conséquences possibles de leurs actions et seraient plus attentifs s'ils étaient informés. Le Comité de Lanzarote a réuni des exemples sur la façon dont ces défis sont traités dans les Etats Parties et diffusera ces informations lorsque le rapport de suivi aura été adopté.

Mme Sonck souligne que dans le cadre d'une relation de confiance et de pouvoir, il y avait une marge pour l'abus. Un enfant n'a pas forcément le vocabulaire pour pouvoir parler de violence sexuelle. De plus, l'abus se fait souvent devant d'autres adultes. Il est important d'encourager les personnes assistant à la scène d'agir, soit de façon ouverte, soit de façon anonyme. Ceci est le but de son Organisation. Les médias sociaux doivent être utilisés. Les enfants sont connectés 24h sur 24 et 7j sur 7. Le harcèlement ne s'arrête jamais, et ceci est un élément nouveau. Les clubs de sport doivent introduire de nouvelles règles telles que l'interdiction de l'usage du téléphone mobile dans les vestiaires.

Mme Hetto-Gaasch tient à préciser que sa remarque concerne les cas d'enfants qui font du tort intentionnellement à d'autres enfants.

Mme Scappucci répond que les poursuites pénales sont seulement utilisées en dernier recours, dans le cas où l'enfant n'a pas réagi de façon positive aux mesures alternatives. Aux Pays-Bas, des progrès via le programme "Half" ont été effectués. L'information relative à ce programme est disponible en anglais uniquement. Le programme comprend des mesures à prendre avant les poursuites. Il comporte, par exemple, un volet dans lequel la victime et le délinquant sont réunis. **Mme Scappucci** rappelle également que le Conseil de l'Europe fait la promotion du 18 novembre, qui est la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. L'année dernière, l'axe choisi pour cette Journée européenne était la protection des enfants contre la violence sexuelle dans le domaine du sport et beaucoup d'outils utiles ont été mis en ligne. En 2016, à l'occasion de cette Journée européenne, un Forum de survivants suite à une exploitation ou à des abus sexuels, a été tenu pour la première fois, en coopération avec *ECPAT International* - un réseau global dont le but est de mettre fin à l'exploitation sexuelle. Ce forum a réuni des adultes ayant été abusés lorsqu'ils étaient enfants et cela a été un événement fort. Le Comité de Lanzarote encourage la contribution de survivants à l'élaboration de politiques dans ce domaine car c'est eux qui savent le mieux ce qui doit être fait. Une aide financière a été demandée afin de soutenir ce type de contributions de manière adéquate. L'exemple du projet *VOICE* en Belgique est une bonne illustration, mais c'est un exemple rare.

Baroness Massey insiste sur le fait qu'elle est très dévouée à la cause des enfants, notamment en ce qui concerne la participation des enfants et que les enfants devraient être impliqués dans les discussions qui les concernent, même si cela peut être difficile à réaliser. Malheureusement, le championnat mondial féminin de football n'a pas été mis à contribution comme opportunité de sensibilisation sur ce sujet. Des modèles de référence doivent être utilisés dans ce débat.

Mme Sonck mentionne le fait que son Organisation essaie d'impliquer l'UEFA et la FIFA. Il y aura plus d'opportunités pour ceci à l'avenir. Son Organisation ne sollicite pas les enfants, car cela nécessite une formation spécifique.

Mme Scappucci met l'accent sur le fait que le Comité de Lanzarote fait appel aux enfants en général (pas aux victimes d'abus sexuels) dans son travail de suivi. Le Comité de Lanzarote n'a pas de fonds spéciaux pour ce travail. Avec l'aide d'ONGs, 300 enfants ont été consultés. Ils savaient très bien pourquoi ils prenaient des photographies à caractère sexuel et ce qu'il faut faire pour remédier à ceci. Si le Comité avait plus de ressources, on pourrait faire plus. **Mme Scappucci** souligne également le fait qu'il est important de faire appel à des victimes d'abus sexuels. Néanmoins, un soutien financier est requis.

Mme Ohlsson mentionne le fait qu'en Suède, il y a eu une discussion importante sur le cas d'un abus sexuel révélé par un sauteur en hauteur. Ce cas a ouvert une brèche et a permis à d'autres survivants d'abus sexuels à s'exprimer. Mme Ohlsson a été présidente d'un club de football et quand des jeunes ont rapporté à la Direction le cas d'un entraîneur qui s'était comporté d'une façon qui n'était pas acceptable, celui-ci était révoqué. Les adolescents étaient plus disposés à s'exprimer sur ce point, car ces problématiques ont été discutées au préalable.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

List of members (85 seats) / *Liste des membres (85 sièges)*

| | | |
|---|--|-----------------------------|
| Chairperson / Présidente : | | |
| Mr Stefan SCHENNACH | | Austria/ Autriche |
| Vice-Chairpersons / Vice-Président(e)s : | | |
| M. Luís LEITE RAMOS | | Portugal |
| Ms Carina OHLSSON | | Sweden/ Suède |
| Ms Nina KASIMATI | | Greece / Grèce |
| Mr Tritan SHEHU | Albania / Albanie | ZZ... |
| M. Pere LÓPEZ | Andorra / Andorre | Mme Mònica BONELL |
| M. Mikayel MELKUMYAN | Armenia / Arménie | Mr Ruben RUBINYAN |
| Mr Franz Leonhard ESSL | Austria / Autriche | Mr Roman HAIDER |
| Mr Stefan SCHENNACH | Austria / Autriche | Ms Doris BURES |
| Ms Sevinj FATALIYEVA | Azerbaijan / Azerbaïdjan | Mr Nagif HAMZAYEV |
| Ms Ganira PASHAYEVA | Azerbaijan / Azerbaïdjan | Ms Ulviyye AGHAYEVA |
| Mme Karin BROUWERS | Belgium / Belgique | M. Damien THIÉRY |
| M. Stefaan VERCAMER | Belgium / Belgique | Ms Petra De SUTTER |
| ZZ... | Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine | ZZ... |
| Mr Nikolay ALEKSANDROV | Bulgaria / Bulgarie | Mr Krasimir BOGDANOV |
| Ms Aneliya KLISAROVA | <i>Bulgaria / Bulgarie</i> | <i>Ms Ivelina VASSILEVA</i> |
| Ms Marijana BALIĆ | Croatia / Croatie | Mr Mihael ZMAJLOVIĆ |
| Ms Stella KYRIAKIDES | Cyprus / Chypre | Ms Christiana EROTKRITOU |
| Ms Zdeňka HAMOUSOVÁ | Czech Republic / République tchèque | Ms Alena GAJDUŠKOVÁ |
| Mr Jaroslav KYTÝR | Czech Republic / République tchèque | ZZ... |
| Ms Aaja Chemnitz LARSEN | Denmark / Danemark | Mr Henrik DAHL |
| Mr Jaak MADISON | Estonia / Estonie | Ms Marianne MIKKO |
| Ms Minna REIJONEN | Finland / Finlande | Ms Tarja FILATOV |
| M. Bernard CAZEAU | France / France | M. François GROSDIDIER |
| Mme Yolaine de COURSON | France / France | Mme Martine WONNER |
| Mme Jennifer DE TEMMERMAN | France / France | Mme Nicole TRISSE |
| Mme Bérengère POLETTI | France / France | Mme Sophie AUCONIE |
| Ms Irina PRUIDZE | Georgia / Géorgie | ZZ... |
| Ms Sybille BENNING | Germany / Allemagne | Mr Josef RIEF |
| Mr Andrej HUNKO | Germany / Allemagne | Ms Katrin WERNER |
| Mr Matern von MARSCHALL | Germany / Allemagne | Ms Doris BARNETT |
| Mr Ulrich OEHME | Germany / Allemagne | Mr Christoph HOFFMANN |
| Ms Nina KASIMATI | Greece / Grèce | Mr Konstantinos KATSIKIS |
| Mr Panagiotis MITARACHI | Greece / Grèce | M. Konstantinos TZAVARAS |
| Ms Mónika BARTOS | Hungary / Hongrie | Mr Jenő MANNINGER |
| Mr Márton GYÖNGYÖSI | Hungary / Hongrie | Mme Zita GURMAI |
| Mr Bergþór ÓLASON | Iceland / Islande | Mr Birgir THÓRARINSSON |
| Mr Joseph O'REILLY | Ireland / Irlande | Mr Thomas PRINGLE |
| Mr Fabio DI MICCO | Italy / Italie | Mr Gianluca PERILLI |
| Mr Emilio FLORIS | Italy / Italie | Ms Maria RIZZOTTI |
| Mr Gaspare Antonio MARINELLO | Italy / Italie | Ms Barbara GUIDOLIN |

| | | |
|-----------------------------------|--|----------------------------|
| Mr Gianfranco RUFA | Italy / Italie | Mr Manuel VESCOVI |
| Ms Linda OZOLA | Latvia / Lettonie | Ms Dana REIZNIECE-OZOLA |
| Ms Susanne EBERLE-STRUB | Liechtenstein / Liechtenstein | ZZ... |
| Mr Virgilijus PODERYS | Lithuania / Lituanie | Mr Kęstutis MASIULIS |
| Mme Françoise HETTO-GAASCH | Luxembourg / Luxembourg | M. Marc SPAUTZ |
| Mr Etienne GRECH | Malta / Malte | Ms Rosianne CUTAJAR |
| ZZ... | Republic of Moldova / République de Moldova | ZZ... |
| M. José BADIA | Monaco / Monaco | M. Guillaume ROSE |
| Ms Marija Maja ČATOVIĆ | Montenegro / Monténégro | Mr Predrag SEKULIĆ |
| Ms Reina de BRUIJN-WEZEMAN | Netherlands / Pays-Bas | Mr Mart van de VEN |
| Mr Henk OVERBEEK | Netherlands / Pays-Bas | Mr William MOORLAG |
| Ms Silje HJEMDAL | Norway / Norvège | Ms Emilie Enger MEHL |
| Mr Nikola POPOSKI | North Macedonia / Macédoine du Nord | Mr Antonijo MILOSHOSKI |
| Ms Margareta BUDNER | Poland / Pologne | Mr Cezary TOMCZYK |
| Mr Maciej MASŁOWSKI | Poland / Pologne | Mr Krzysztof PASZYK |
| Mr Jarosław OBREMSKI | Poland / Pologne | Ms Agnieszka POMASKA |
| Mme Edite ESTRELA | Portugal / Portugal | ZZ... |
| M. Luís LEITE RAMOS | Portugal / Portugal | ZZ... |
| M. Cezar Florin PREDA | Romania / Roumanie | M. Viorel Riceard BADEA |
| Mr Ionuț-Marian STROE | Romania / Roumanie | Ms Cristina-Mădălina PRUNĂ |
| Ms Adriana Diana TUȘA | Romania / Roumanie | Mr Valeriu Andrei STERIU |
| Mr Sergey KALASHNIKOV | Russia/ Russie | Mr Aleksandr BASHKIN |
| Ms Alfiia KOGOGINA | Russia/ Russie | Mr Andrey EPISHIN |
| Mr Sergey PAKHOMOV | Russia/ Russie | Mr Igor KAGRAMANYAN |
| Ms Irina RODNINA | Russia/ Russie | Mr Sergey LISOVSKIY |
| Mr Roger ZAVOLI | San Marino / Saint-Marin | Ms Vanessa D'AMBROSIO |
| Ms Elvira KOVÁCS | Serbia / Serbie | Ms Dubravka FILIPOVSKI |
| Mr Aleksandar ŠEŠELJ | Serbia / Serbie | Mr Miljan DAMJANOVIĆ |
| Mr Ján MAROSZ | Slovak Republic / République slovaque | Ms Renáta KAŠČÁKOVÁ |
| Ms Andreja ZABRET | Slovenia / Slovénie | Mr Andrej ŠIRCELJ |
| M. Jokín BILDARRATZ | Spain / Espagne | ZZ... |
| Ms Carmen LEYTE | Spain / Espagne | ZZ... |
| Ms Melisa RODRÍGUEZ HERNÁNDEZ | Spain / Espagne | ZZ... |
| Mr Alexander CHRISTIANSSON | Sweden / Suède | Mr Ola MÖLLER |
| Ms Carina OHLSSON | Sweden / Suède | Ms Annicka ENGBLOM |
| M. Pierre-Alain FRIDEZ | Switzerland / Suisse | M. Filippo LOMBARDI |
| Mr Hannes GERMANN | Switzerland / Suisse | M. Jean-Pierre GRIN |
| Ms Selin SAYEK BÖKE | Turkey / Turquie | M. Haluk KOÇ |
| Ms Emine Nur GÜNAY | Turkey / Turquie | Mr Mustafa YENEROĞLU |
| Mr Hişyar ÖZSOY | Turkey / Turquie | Ms Feleknaş UCA |
| Mr Ali ŞAHİN | Turkey / Turquie | Ms Sena Nur ÇELİK |
| Mr Oleksandr BILOVOL | Ukraine / Ukraine | Mr Vladyslav GOLUB |
| Mr Serhii KIRAL | Ukraine / Ukraine | Mr Boryslav BEREZA |
| Mr Viktor VOVK | Ukraine / Ukraine | Mr Oleksii GONCHARENKO |
| Mr John HOWELL | United Kingdom / Royaume-Uni | ZZ... |
| Baroness Doreen MASSEY | United Kingdom / Royaume-Uni | Mr Conor McGINN |
| Ms Kerry McCARTHY | United Kingdom / Royaume-Uni | Mr Steve DOUBLE |
| Mr John PRESCOTT | United Kingdom / Royaume-Uni | Lord Don TOUHIG |

OTHER PARLIAMENTARIANS / AUTRES PARLEMENTAIRES

Ms / Mme Salima BELHAJ The Netherlands/ Pays-Bas
 Ms / Mme Béatrice FRESKO-ROLFO Monaco/ Monaco
 Mr / M. Lord Simon RUSSELL United Kingdom/ Royaume-Uni

OBSERVERS/ OBSERVATEURS

Ms / Mme Salma ZAHID Canada/ Canada

PARTNERS FOR DEMOCRACY / PARTENAIRES POUR LA DEMOCRATIE

Mr / M. Allal AMRAOUI Morocco / Maroc

**EMBASSIES / PERMANENT REPRESENTATIONS AND DELEGATIONS
AMBASSADES / REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS PERMANENTES**

Ms / Mme Eleana KALLIANTERI, trainee, Permanent Representation of Greece to the Council of Europe / stagiaire, Représentance Permanente de Grèce après du Conseil de l'Europe

**SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP /
SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE**

Ms / Mme Arda OZANSOY, Delegation Secretary, Turkish delegation to PACE / Secrétaire de délégation, délégation de la Turquie à l'APCE

ALSO PRESENT / EGALEMENT PRESENTS

Ms / Mme Tineke SONCK, Co-founder of the Belgian Voices in Sport Foundation / Co-fondatrice de la fondation belge des voix dans le sport

Ms / Mme Valérie GARDETTE, European Parents' Association, INGO/ Association européenne de parents, OING

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Ms / Mme Marianna MANESI, trainee Directorate of Political Affairs/ stagiaire, Direction des affaires politiques

Ms / Mme Gioia SCAPPUCCI, Executive Secretary of the Lanzarote Committee (Committee of the Parties to the Convention on the Protection of Children against Sexual Exploitation and Sexual Abuse) / Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote (Comité des parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels)

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /
SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

Ms / Mme Tanja KLEINSORGE Head of the Secretariat / Cheffe du Secrétariat
 Ms / Mme Aiste RAMANAUSKAITE Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
 Ms / Mme Ayşegül ELVERİŞ Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
 Ms / Mme Yulia PERERVA Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission
 Ms / Mme Prisca BARTHEL Europe Prize section / Section Prix de l'Europe
 Ms / Mme Bogdana BUZARNESCU Principal Assistant / Assistante Principale
 Ms / Mme Melissa CHARBONNEL Assistant / Assistante
 Ms / Mme Françoise SCHIR Assistant / Assistante
 Ms / Mme Alicia CARPENTIER Trainee / Stagiaire
 Ms / Mme Victoria RIEBER Trainee / Stagiaire
 Mr / M. Seppe ROELANDS Trainee / Stagiaire